



Master Sciences de l'éducation et de la formation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences de l'éducation et de la formation. 2015, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02040906

HAL Id: hceres-02040906

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040906>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Sciences de l'éducation et de la formation

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilités : /

La mention *Sciences de l'éducation et de la formation* se déroule au sein de l'ISPEF (Institut des Sciences et des Pratiques d'Education et de Formation) et se décline en deux années en mode présentiel et à distance avec un effectif plutôt stable de plus de 300 étudiants par an pour une réussite de 67 %.

Elle comporte sept spécialités dont :

- une spécialité à finalité recherche : Recherche en sciences et pratiques de l'éducation et de la formation (RSPEF) ;
- quatre spécialités à finalité professionnelle :
 - *Métiers de la formation* (MDF),
 - *Formation de formateurs aux métiers de l'enseignement et de la formation* (FFMEF),
 - *Administration des établissements éducatifs* (AEE),
 - *Promotion et éducation pour la santé* (PES) ;
- une spécialité à finalité mixte (recherche et professionnelle) *Situations de handicap, éducation inclusive* (SHEI) ;
- une spécialité *Métier de l'enseignement et de la culture* (MESC) hors évaluation.

La mention s'est élargie progressivement depuis 2005 et des ajustements sont envisagés en vue de mieux répondre aux besoins de compétences sur le marché de l'emploi, notamment en ce qui concerne les spécialités liées aux domaines de la formation professionnelle et du handicap. Ce master vise à former des chercheurs et des cadres de la formation pouvant exercer dans différents secteurs (travail social, santé, handicap, enseignement) dont les compétences attendues concernent principalement les activités de conception, de pilotage et de gestion des activités de formation. La didactique professionnelle est une visée importante dans la formation à visée professionnelle, et, pour la spécialité recherche, le dossier souligne que le master forme des professionnels déjà en poste souhaitant progresser dans leurs fonctions. Un stage est prévu dans chacune des spécialités.

La formation est ouverte à la VAE. Les étudiants peuvent s'inscrire en formation initiale ou continue, et étaler leur formation sur deux ans lorsqu'ils exercent, en parallèle à leurs études, une activité professionnelle.

Avis du comité d'experts

L'ensemble des exigences de la formation est clairement inscrit dans le champ de l'éducation et de la formation, et répond aux exigences scientifiques et de formation de cette discipline.

Chaque spécialité a sa propre équipe pédagogique (quantitativement équivalentes les unes aux autres) et propose des modalités particulières de structuration de ses enseignements (nombre d'unités d'enseignement (UE) notamment) ; les responsables de diplôme sont autonomes quant à l'organisation de leur diplôme, les constitutions de jurys, le recrutement d'intervenants extérieurs. L'agglomération lyonnaise offrant de vastes possibilités de stage, les professionnels de différents champs professionnels interviennent dans les différentes spécialités (hormis la spécialité recherche). Des partenariats opérants ont été contractés et les contenus des différentes spécialités répondent à des besoins sociaux et régionaux de manière active. Chaque formation a une relative identité propre de fonctionnement en ce qui concerne le présentiel, le distanciel, les stages... Des mutualisations existent dans le cadre de cohabilitations avec

d'autres établissements locaux (ex. de Lyon 1) ou hors région, ou encore avec des structures scientifiques de la même université.

Toutefois, malgré l'invite du rédacteur sur la nécessité de prendre connaissance du M1, il n'y a pas d'information dans le dossier et dans les annexes sur la structuration pédagogique du M1 (de ce fait, le rapport ne présente pas d'évaluation spécifique du M1). Il manque un tableau synthétique de l'architecture générale qui permettrait une lecture plus aisée du dossier, et permettrait notamment de visualiser où sont les mutualisations entre ces sept spécialités et le socle pourtant décrit comme commun du M1. Telle que présentée, l'offre de formation laisse penser à des spécialités en 2nde année totalement étanches les unes aux autres. Ainsi, les liens entre les différentes spécialités de même que l'orientation progressive des étudiants restent difficiles à apprécier au regard de la construction du dossier.

L'équipe pédagogique du master est équilibrée dans l'ensemble. Environ 50 % des intervenants sont des professionnels extérieurs qui exercent dans des secteurs en lien avec les débouchés qui sont visés par les spécialités (exception faite pour la spécialité *Recherche en sciences et pratiques de l'éducation et de la formation* dont l'équipe est composée quasi exclusivement d'enseignants-chercheurs). Les intervenants extérieurs sont recrutés en fonction de la rareté de leur expertise dans le champ d'activité concerné ; cela peut être des universitaires, sollicités hors bassin lyonnais, ce qui demande des mutualisations inter-formations. Le volume horaire attribué aux professionnels extérieurs à l'Université est d'environ 695 heures soit 40 % des enseignements du master (la spécialité à finalité recherche n'est pas prise en compte ici). Chaque spécialité fait intervenir en moyenne 20 personnes, certaines intervenant dans plusieurs des spécialités qui composent la mention. Le rôle des responsables de spécialités est bien défini (ils s'occupent d'organiser de manière autonome l'autoévaluation, les jurys et les modalités d'évaluation). Des réunions, au niveau des unités d'enseignements, sont organisées et des rencontres pédagogiques ont lieu, mais rien n'est formalisé (périodicité non définie, pas de compte-rendu...). Les équipes pédagogiques semblent investies dans la vie des études (séminaires d'intégration, cérémonie de remise des diplômes...), mais leurs actions ne sont pas coordonnées. Le manque d'informations au niveau M1 confirme le manque de coordination entre les responsables de spécialités. Il convient de noter à cet égard qu'un enseignant-chercheur est à la fois responsable de l'offre master et responsable de trois spécialités, ce qui peut interroger quant à l'engagement des EC sur cette offre master et sur la répartition de la somme de travail liée à toutes ces responsabilités dans l'organisation générale du pilotage.

Les liens formation-recherche sont nettement revendiqués. La formation est principalement adossée à l'Unité de Recherche (UR) Education, Cultures, Politiques (ECP : EA 4571) et se déroule en lien avec les problématiques scientifiques développées dans l'UR. D'autres adossements existent avec des équipes locales suivant les spécialités (le laboratoire de psychologie sociale -GrePS- notamment pour la spécialité *Promotion et éducation de la santé* -PES). Des liens sont établis (du fait aussi de leur ancrage géographique ou de leur proximité institutionnelle) avec l'Institut Français de l'Éducation (IFE), l'ESPE, et avec certaines UR d'autres disciplines (notamment en psychologie, sociologie et sciences du langage). Le positionnement de la mention, dans son environnement académique et scientifique, est plutôt satisfaisant bien que ce master doive faire face à la concurrence, au niveau régional, d'autres formations (Grenoble 2, Clermont-Ferrand) pour une de ses spécialités, en l'occurrence *Formation de formateurs aux métiers de l'enseignement et de la formation* -FFMEF. Le dossier indique que la spécialité *Recherche en sciences et pratiques de l'éducation et de la formation* -RSPEF- est peu concurrencée. Cependant, rien n'est dit sur les liens que cette formation entretient avec la même spécialité proposée par l'Université de Saint-Etienne. Des liens sont également développés avec l'IFÉ aussi au niveau pédagogique (co-habilitation avec l'Université de Lyon 1 pour la spécialité *Formation de formateurs aux métiers de l'enseignement et de la formation*). Une co-habilitation existe entre l'Université de Lyon 2 et Lyon 1 pour la spécialité *Situations de handicap, éducation inclusive* qui bénéficie en outre d'une convention spécifique avec l'Institut National Supérieur de Formation et de Recherche pour l'Education des jeunes handicapés et les enseignements adaptés - INSHEA. Des partenariats avec les acteurs socio-économiques sont mentionnés pour les deux spécialités suivantes : *Situations de handicap, éducation inclusive* et *Métiers de la formation*.

Le dossier fournit de nombreuses données concernant le suivi des étudiants. Malgré une légère baisse des effectifs sur la période 2011-2013 (7,5 % en M1 et 10 % en M2), le master *Sciences de l'éducation et de la formation* reste attractif avec en moyenne 510 étudiants par an dont 63,66 % en formation initiale et 36,34 % en formation continue ou permanente. Les inscriptions en M1 représentent en moyenne 60 % du nombre total d'étudiants inscrits en master, ce qui peut s'expliquer sans doute par l'augmentation du nombre d'inscription (+41 %) en première année du master qui est proposé à distance. La baisse des effectifs concerne plutôt le niveau M2, et plus particulièrement la spécialité *Recherche en sciences et pratiques de l'éducation et de la formation* qui a perdu entre 2011 et 2013 près de 60 % de ses effectifs (2011 : 72 inscrits ; 2013 : 46 inscrits ; il est à noter que somme toute c'est une configuration nationale en sciences de l'éducation). Le recrutement au sein du master *Sciences de l'éducation et de la formation* est essentiellement endogène (81 % des étudiants proviennent de l'Université de Lyon 2). La formation accueille principalement des femmes qui représentent près de 80 % des inscrits en M1 et M2. L'équipe pédagogique relève un taux de réussite en progression : ce taux est passé de 47,1 % (2011) à 66,7 % (2012) en M1. Le niveau M2 affiche une réussite moins satisfaisante (2011 : 55,5 % et 2012 : 58,5 %). En tenant compte des présents (et non pas des inscrits, ce qui pose le taux de réussite à 72,7 %

pour 2011 et à 75,5 % pour 2012), près de 30 % des étudiants inscrits en M2 n'obtiennent pas leur diplôme. Cependant, 25,24 % des étudiants inscrits en 2011-2012 se sont réinscrits l'année suivante en master. Ces données invitent à penser que 1/4 des étudiants étalent leur seconde année sur deux ans. En ce qui concerne le devenir des étudiants, une enquête est réalisée à l'échelle de l'établissement et des études complémentaires sont réalisées au niveau des spécialités. En 2012-2013, 6,67 % des diplômés poursuivent en doctorat et majoritairement (soit 6,19 %) à l'Université de Lyon 2. La nature des emplois semble correspondre aux visées des formations mais le dossier renvoie aux différentes spécialités et ne présente pas une synthèse des résultats au niveau de la mention. Globalement, l'insertion professionnelle semble relativement satisfaisante même si inégale entre les spécialités et difficilement appréciable quand les étudiants sont déjà professionnalisés.

Note : le dossier ayant été constitué à partir essentiellement des différentes spécialités, le tableau des éléments spécifiques de la mention ne sera pas présenté dans le rapport. Ce tableau sera en revanche dupliqué pour chacune des spécialités.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Offre riche dont les débouchés en termes d'emplois sont réels et en cohérence avec les spécialités de recherche des enseignants-chercheurs qui les animent (notamment à l'issue des spécialités *Promotion et éducation pour la santé* et *Métiers de la Formation*).
- Forte dynamique des liens avec les partenaires socio-économiques et solide prise en compte de l'environnement académique et scientifique.
- Professionnalisation des étudiants en situation de travail bien réfléchie.
- Bonne attractivité de la formation.
- Développement bien réfléchi de la formation ouverte et à distance.

Points faibles :

- Architecture générale de la formation du master *Sciences de l'éducation et de la formation* peu intelligible, manque de précision et de lisibilité du programme de formation, lié notamment à l'absence de données du M1.
- Manque de coordination et d'articulation au niveau de la mention.
- Important déséquilibre entre les spécialités concernant les taux de réussite (notamment dans la spécialité *Situation de handicap, éducation inclusive*).
- Ouverture internationale insuffisante.
- Absence de réflexion sur la professionnalisation des étudiants inscrits dans la spécialité recherche (absence de stages, dimension internationale faible, peu de poursuites d'études en doctorat).

Conclusions :

Le master en *Sciences de l'éducation et de la formation* montre un excellent potentiel en termes de formation et d'insertion professionnelle dans des spécialités bien identifiées. Toutefois, la principale faiblesse de ce dossier tient en partie au manque de coordination et d'articulation des différentes spécialités au niveau de la mention. Chaque spécialité apparaît comme très étanche à toutes les autres. Il pourrait être bénéfique de resserrer les spécialités, et faire des mutualisations réelles inter-spécialités quand les chevauchements semblent importants. Des efforts en la matière seraient souhaitables pour assurer la bonne qualité de la formation.

Par ailleurs, il serait utile de veiller à bien définir le rôle du conseil de perfectionnement, notamment avec la mise en place d'un conseil par diplôme, afin de réduire les écarts entre les spécialités. Le renforcement de l'ouverture internationale (ex. par l'introduction d'enseignements en langues, l'encouragement à la mobilité étudiante...), le repositionnement de la spécialité recherche, pourraient constituer d'autres pistes d'amélioration en plus des actions de régulation qui sont indiquées dans le dossier.

Éléments spécifiques des spécialités

Recherche en sciences et pratiques de l'éducation et de la formation (RSPEF)

<p>Place de la recherche</p>	<p>Cette spécialité est adossée à plusieurs unités de recherche : l'équipe d'accueil « Education, Cultures et Politiques » (ECP) ; le laboratoire Interactions, Corpus, Apprentissage et représentation (ICAR) et le Centre de recherche en psychopathologie et psychologie clinique (CRPPC).</p> <p>Il n'y a pas de concurrence ni de superposition relevée avec des masters recherche en sciences de l'éducation dans la région Rhône-Alpes (notamment Grenoble2), plutôt de la complémentarité. Cependant, rien n'est dit sur les liens que cette formation entretient avec la même spécialité proposée par l'Université de Saint-Etienne, s'adossant à la même unité de recherche.</p> <p>L'équipe pédagogique est exclusivement composée d'enseignants-chercheurs de 70^{ème} section répartis entre huit professeurs d'université (PU) et trois maîtres de conférences (MCF) habilités à diriger des recherches (HDR). L'objectif est de facture classique en recherche : développer des compétences méthodologiques (42 heures), épistémologiques et disciplinaires (84 heures), avec un ancrage plus spécialisé dans une discipline contributive. L'environnement scientifique du master semble bénéficier aux étudiants qui ont la possibilité de travailler sur des projets de recherche en cours, notamment avec l'Institut Français de l'Éducation (IFÉ), ou encore de participer à des séminaires organisés par les unités de recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Ce master vise à former les étudiants aux démarches de la recherche en éducation liées aux questions de la diversité, de l'éducation inclusive ou encore de la professionnalisation des enseignants. Le but est de former des chercheurs en éducation. Au regard de cet objectif, des liens sont développés avec des partenaires scientifiques (ex. unités de recherche auxquelles la spécialité est adossée) et académiques (ex. l'institut de Formation des Cadres de la Santé du centre hospitalier du Vinatier). Comme dans de nombreux masters recherche en sciences de l'éducation, des étudiants en formation continue viennent acquérir des outils théoriques, méthodologiques, réflexifs, pour accompagner leur développement professionnel sur leur lieu de travail. De fait, les étudiants « professionnels » deviennent des spécialistes des questions étudiées à l'issue de la formation.</p> <p>Cependant, des relations partenariales avec des acteurs socio-économiques contribueraient peut-être à une meilleure visibilité et une prise en compte de l'impact de la recherche sur l'environnement social. De tels partenariats pourraient favoriser la poursuite d'études en thèse par l'intermédiaire des bourses CIFRE par exemple. Le volume horaire des enseignements de méthodologie (42 heures) n'est pas à la hauteur des ambitions de professionnalisation des futurs chercheurs.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Aucun stage n'est prévu, sauf en concertation avec le directeur de mémoire. Il appartient aux étudiants de réaliser un stage en lien</p>

	avec leur recherche. Pas d'évaluation de stage.
Place de l'international	Accueil d'étudiants étrangers provenant de Chine et du Brésil mais il n'y a pas de partenariats internationaux à strictement parler.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les étudiants sont recrutés sur dossier et plus précisément sur la qualité de leur projet de recherche qui est examiné par une commission qui se réunit deux fois dans l'année. Un renforcement disciplinaire et méthodologique est envisagé par l'équipe pédagogique. Les passerelles sont inexistantes. Si le dossier montre que l'attractivité de cette formation s'érode (le nombre d'inscrits est passé de 72 en 2011 à 46 en 2013), il manque des informations sur l'origine universitaire et le statut des étudiants (salariés ?, reprise d'études ?, M1 de la mention ?...).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Un aménagement des études est prévu pour les étudiants ayant des contraintes spécifiques selon la réglementation en vigueur à l'Université de Lyon 2. La formation semble ouverte à la VAE mais aucune demande ne semble avoir été enregistrée à ce jour. La politique des langues n'est pas développée (21h d'anglais scientifique sont dispensés) et la place du numérique est inexistante sauf pour la mise à disposition d'un bureau virtuel par l'Université, mais le programme de formation ne présente aucun enseignement spécifique aux nouvelles technologies. L'équipe pédagogique prévoit d'organiser une partie des enseignements à distance.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation et les règles de délivrance des crédits européens respectent la réglementation en vigueur à l'Université de Lyon 2. Les jurys sont arrêtés par le président de l'Université Les évaluations se font en contrôle continu et terminal.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences des étudiants n'est pas organisé. Le dossier indique que l'annexe descriptive au diplôme est en cours de réalisation.
Suivi des diplômés	Le dossier fournit une information contradictoire à propos du suivi des diplômés. Dans la rubrique correspondante, il est mentionné qu'aucun suivi des diplômés n'est organisé pour cette spécialité. Pourtant, les résultats d'une enquête menée à l'échelle de l'Université sont présentés dans les annexes : l'équipe pédagogique estime que cette enquête, qui concerne les diplômés 2009-2010 ne peut être prise en considération dans la mesure où 1° / le taux de réponse est faible (30 %) et 2° / les répondants ont un emploi qu'ils occupaient déjà durant leurs études. Les étudiants « non professionnels » ont obtenu des Contrats Doctoraux Unifiés -CDU- (trois depuis 2010) afin de poursuivre en doctorat (17 % environ de poursuite en doctorat).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'équipe pédagogique se réunit en moyenne trois fois dans l'année pour examiner les dossiers de candidature et ajuster les contenus de la formation. La mise en place d'un conseil de perfectionnement est prévue. Les procédures d'évaluation de la formation et d'autoévaluation sont totalement inexistantes. Rien n'est indiqué en ce qui concerne l'évolution de cette spécialité, ce qui peut paraître étonnant au regard des nombreux aspects qui méritent d'être améliorés (ex. dimension internationale, stage, suivi des diplômés, évaluation de la formation...).

Métiers de la formation (MDF)

Place de la recherche	La spécialité est adossée à l'Unité de Recherche ECP EA 4571.
-----------------------	---

	<p>Le champ de pratique est ici considéré comme un champ de recherche, d'où le lien étroit d'une orientation professionnalisante aussi par la recherche.</p> <p>60 % des enseignements du master <i>MDF</i> sont assurés par des enseignants-chercheurs (modalité en présentiel). Ce pourcentage est beaucoup plus élevé pour la formation à distance (il s'élève à 88 %). Le programme du master à distance indique que 1/3 des enseignements sont consacrés à la méthodologie de la recherche pour la formation à distance et aux savoirs fondamentaux pour la modalité « en présentiel ». Les étudiants doivent rédiger un mémoire de recherche pour obtenir leur diplôme. Cependant, les étudiants ne sont pas impliqués dans les activités de recherche qui sont développées par les enseignants-chercheurs.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La spécialité s'adresse aussi bien à des professionnels en « reprises d'études », comme c'est souvent le cas en sciences de l'éducation (lesquels viennent réinterroger leurs savoirs, prendre de la distance vis-à-vis de leurs pratiques...) qu'à des professionnels en reconversion qui ont besoin de découvrir ce champ professionnel, ou des étudiants issus de licence et de master qui souhaitent intégrer rapidement ces métiers. Le stage de 450 heures est donc d'une haute importance.</p> <p>L'accompagnement est assuré par les responsables de parcours et la coordinatrice des masters pro, et il est demandé aux étudiants de fournir des travaux, études de cas, simulation.</p> <p>Les perceptives professionnelles sont bien identifiées et concernent principalement les métiers de l'ingénierie de la formation, la coordination pédagogique, l'encadrement, l'accompagnement, la remédiation et le conseil et l'audit.</p> <p>Des partenariats importants ont lieu avec de nombreuses entreprises sur le bassin lyonnais (services de formation continue, entreprises, ONG, Associations, structures d'insertion). Un accompagnement au projet professionnel est organisé.</p> <p>Les professionnels peuvent être tuteurs et participent à la formation.</p> <p>Les contenus pédagogiques semblent tout à fait en adéquation avec les objectifs professionnels affichés pour ce diplôme. Pour la formation dispensée en présentiel, 50 % des intervenants sont des professionnels extérieurs à l'Université. La part de leurs interventions représente 40 % du volume global des enseignements. En ce qui concerne la formation à distance, la part des professionnels extérieurs est plus faible, soit 25 % pour un volume horaire de 16h sur 132h.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La politique des stages est bien développée. 100 % des étudiants ont obtenu un stage pour l'année 2012-2013. Le stage est obligatoire et conventionné. D'une durée de 14 semaines minimum pour les étudiants en présentiel en S2 (conduisant à analyser des études de cas rédigés par les étudiants eux-mêmes à partir de leur expérience de terrain) et de 12 semaines pour les étudiants à distance (conduisant à la rédaction d'un rapport de mission).</p> <p>Les stages sont soumis à une validation par le responsable du parcours et à une évaluation devant un jury.</p> <p>Les étudiants bénéficient d'un accompagnement pour la recherche de leur stage et d'un suivi durant leur stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Via FORSE (Plate-forme numérique dédiée aux sciences de l'éducation à Lyon2), il est établi une coopération avec le master de Rouen, de Poitiers mais également de Fort de France et de Yaoundé (Cameroun). Mais rien n'est significatif à l'international.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement se fait sur la base d'entretiens avant la formation pour diriger les étudiants vers le master qui leur convient le plus. Puis à la rentrée, une aide est mise en place afin d'accompagner les étudiants à acquérir les outils du travail universitaire, mais</p>

	<p>également lors de la recherche de stage ou encore lors de la définition du mémoire.</p> <p>Aucun dispositif de mise à niveau n'est mis en place faute de moyen d'après ce qui est indiqué dans le dossier. Le taux de réussite a baissé entre 2011 et 2012 en passant de 68,4 % à 66,2 %. Si le taux, qui tient compte du nombre de présents aux examens indique un pourcentage plus satisfaisant pour 2011 soit 81,3 %, le taux de redoublants reste faible soit 16,67 %. Les passerelles n'existent pas. Un accompagnement individualisé des étudiants est prévu pour la définition du projet professionnel, la recherche de stage et la réalisation du mémoire. L'association des anciens étudiants du master <i>MDF</i> (Métafor) joue un rôle important dans l'aide à l'orientation des étudiants.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Modalité à distance via une convention avec le Cned de Poitiers et l'Université de Rouen, dans le cadre du campus numérique FORSE : cours en ligne (avec biblio, activités, exercices), regroupements en présentiel, travaux collaboratifs, suivi individualisé pour stage et mémoire : Le numérique occupe une place importante dans cette formation du fait même de son organisation en mode hybride.</p> <p>En présentiel, formation en alternance avec les enseignements en semestre1, et stage et journées mensuelles de regroupements en S2.</p> <p>Le numérique est entendu comme la possibilité de développer des compétences techno-pédagogiques (aspects juridique, financier, pédagogique, didactique et technique).</p> <p>La formation est ouverte à la VAE. Le dossier indique qu'une dizaine de demandes par année sont enregistrées.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation sont distinctes pour chacun des modes de formation (en présentiel et à distance). Cependant, aucun crédit européen (ECTS) ne semble attribué pour la réalisation du stage et le projet tuteuré dans la formation à distance alors que le stage représente 30 ECTS dans le mode présentiel. Pourtant, le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire et d'un rapport de mission. Cet aspect mériterait d'être clarifié. Le jury est composé de trois universitaires et deux professionnels extérieurs à l'Université et se réunit à la fin de chaque session.</p> <p>A noter 20 à 45 étudiants par an pour le parcours en présentiel ; en FOAD, une vingtaine d'étudiants.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il existe un soutien et un suivi pédagogique individuel, méthodologique et personnalisé. Dans le parcours à distance, appui d'un animateur plate-forme et d'un ingénieur d'études informatique. Regroupements de 7h/jour sur 12 jours en 4 regroupements (avec chaque fois une visioconférence de 2 heures = 9 heures en tout).</p> <p>La rédaction d'un supplément au diplôme était en cours au moment de la soumission du dossier à l'HCERES.</p>
Suivi des diplômés	<p>Les annexes présentent les résultats d'une enquête d'insertion professionnelle par les services centraux de l'Université de Lyon 2 à laquelle ont répondu 74 % des diplômés 2009-2010. L'insertion est satisfaisante pour 2012 (10-14). Mais les diplômés sont déçus par les conditions d'emploi (rémunération, perspectives de carrière limitées).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Au moment où l'équipe pédagogique a soumis son dossier d'évaluation au HCERES, il n'existait pas de conseil de perfectionnement dont la mise en place était prévue en 2014. Une évaluation des enseignements est organisée par la coordinatrice de formation sous la forme d'un questionnaire anonyme et de focus group. Les résultats de cette évaluation sont analysés par l'équipe pédagogique et les différents coordinateurs du diplôme. Une autoévaluation semble également réalisée et donne lieu à des régulations. Le dossier soulève l'intérêt de cette procédure mais</p>

	n'indique pas la nature des actions envisagées voire les évolutions futures pour améliorer la qualité de la formation.
--	--

Situations de handicap, éducation inclusive (SHEI)

<p>Place de la recherche</p>	<p>La spécialité est adossée à l'UR ECP EA 4571 (axe : Politiques, Diversités, Monde commun - volet 1 : situations de handicap, éducation et sociétés-) de l'ED 485 <i>Education psychologie information et communication</i> (EPIC). Co-habilitée avec l'Université de Lyon 1, cette spécialité propose des enseignements fondamentaux interdisciplinaires (sociologie, psychologie, anthropologie, santé, sciences de l'éducation) et méthodologiques liés principalement à la recherche-action. 68 % des enseignements sont assurés par les enseignants-chercheurs (quatre maître de conférences, un maître de conférence HDR et trois professeurs des universités) qui peuvent être issus de différents établissements (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés, Université de Rouen, Universités de Lyon 1, 2, 3). Les étudiants semblent pleinement bénéficier de l'adossement à la recherche (par exemple, des recherches sont menées pour le compte d'entreprises (SNCF, Crédit Agricole...) qui sont aussi des structures d'accueil pour leur stage. Les étudiants sont également associés à l'organisation des journées scientifiques organisées par les enseignants-chercheurs sur la construction et la transmission des savoirs dans le champ du handicap.</p> <p>Nombreuses thèses en cours (manque de moyens pour accueillir tous les candidats intéressés).</p> <p>On note des échanges avec de nombreuses universités qui ont un projet proche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Formation ouverte en 2011, cette spécialité voit son effectif augmenter chaque année, notamment avec des professionnels en poste. Elle répond à la priorité des politiques sociales en faveur du handicap (loi 2005), en particulier depuis la place des sciences de l'éducation (éclairage pluridisciplinaire), et à une forte demande sociale (en particulier pour les entreprises qui développent un caractère novateur dans ce champ). Les professionnels participent véritablement aux contenus de formation.</p> <p>Elle vise à former des spécialistes de haut niveau dans la conception, la réalisation et le pilotage de dispositifs inclusifs pour les personnes en situation de handicap. Le programme de formation offre des contenus pédagogiques opérationnels (coaching, mise en œuvre et évaluation d'un projet inclusif, gestion des ressources humaines). L'équipe pédagogique est composée pour moitié de professionnels extérieurs à l'Université (soit 10 sur 19) pour un volume horaire de 115 heures, ce qui représente 43 % de la part du volume global des enseignements. La prise en compte de l'environnement socio-économique est réelle comme en témoigne la longue liste de partenaires. La professionnalisation des étudiants est favorisée par l'accueil dans des structures et établissements sur lesquels s'appuie le master, la participation des professionnels extérieurs aux jurys de mémoire ou encore aux soutenances de stage. La formation s'appuie sur d'autres leviers pour favoriser le développement des compétences des étudiants tels que l'association des étudiants et des diplômés « Reliance », la communication sur la formation (site web, livret pédagogique), les résultats d'une analyse des besoins en termes de compétences en matière de formation de professionnel exerçant dans le domaine du handicap.</p> <p>Dans le même esprit, un livret de formation accompagne la formation et permet d'avoir un référentiel de compétences</p>

	<p>partagé et un accompagnement du projet professionnel, du stage (veille et suivi individualisés).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le stage est central dans la formation (400 heures), débutant dès le mois d'octobre en alternance tout au long de l'année universitaire : deux jours à l'université et trois jours sur le lieu de stage. Officiellement le stage peut se dérouler à l'international, attention cependant au rythme de l'alternance qui peut limiter les possibilités. La politique des stages, qui est menée, semble très efficace. 100 % des étudiants inscrits en 2012-2013 ont réalisé un stage.</p> <p>Une personne en charge des stages intervient dans la spécialité pour l'accompagnement de stage, la méthodologie de projet, la rédaction du mémoire. Des visites sur les lieux de stage sont organisées par le responsable de formation. Les tuteurs de stage sont également invités à prendre part à des réunions d'équipe. Le stage donne lieu à la production d'un document de 40 pages articulé au mémoire de recherche-action que réalisent les étudiants.</p> <p>Une UE, réalisée par des acteurs du monde socio-économique, est dédiée à la connaissance de l'environnement professionnel.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Cette spécialité accueille des étudiants étrangers (Chili, Haïti, Mexique, Togo) et un partenariat académique existe avec l'Université de Rome Foro Italico.</p> <p>Des stages (deux au total) ont été réalisés en Suède et en Suisse. Aucune autre précision n'est apportée (part des étudiants concernée, période, mobilité enseignante...)</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'accès à la spécialité est ouvert aux étudiants SHS titulaires d'un M1, salariés et demandeurs d'emploi justifiant d'un diplôme ou d'une expérience professionnelle jugée équivalente. L'accès est également possible en VAE.</p> <p>Le recrutement des étudiants se fait sur dossier et entretien. Le recrutement est plutôt endogène avec 80 % d'inscrits issus de l'Université de Lyon 2. Des passerelles sont mentionnées pour toutes les spécialités de sciences humaines et sociales (ce point mériterait d'être clarifié).</p> <p>Aucun dispositif de mise à niveau n'est mis en place alors que le taux de réussite est faible et le dossier ne fournit pas d'explication pour le comprendre : 2011 (54,2 %) et 2013 (36,8 %). Sur la même période, la spécialité enregistre une augmentation des effectifs qui sont passés de 21 à 27 (soit +28 %). L'ouverture vers un public plus large serait-il à l'origine de la diminution du taux de réussite ? Ou bien est-ce lié à l'exigence de la formation signalée dans le dossier ? Ou encore à la possibilité de suivre la formation dans cette spécialité en deux ans pour les étudiants en situation professionnelle ? L'accompagnement des étudiants pendant la formation semble réel (trois évaluations de la formation, au moins quatre rencontres avec les étudiants).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation est accessible en formation initiale, continue ou permanente. 80 % des étudiants sont inscrits en formation initiale sur la période 2011-2013. Les étudiants ayant des contraintes particulières peuvent bénéficier d'un (RSE) mis en place par l'Université de Lyon 2. Le nombre d'étudiants concernés par ce régime n'est pas précisé.</p> <p>Le programme des enseignements comporte sept UE pour un volume horaire équivalent à 262,5 heures (neuf UE dont deux sont répétées au 1^{er} et au 2^{ème} semestre - stage et projet tuteuré). Pédagogies actives et coopératives : cours, séminaires coopératifs, travaux de groupe, études de cas, simulation de situations professionnelles, etc.</p> <p>Un enseignement de 21 heures portant sur les TICE fait partie du cursus de formation (construction d'une plate-forme numérique</p>

	<p>par les étudiants).</p> <p>CLES, C2i sont proposés mais la politique des langues n'est pas développée (l'équipe pédagogique prévoit de développer des cours d'anglais).</p>
Evaluation des étudiants	<p>Plusieurs modalités sont utilisées : épreuve sur table, dossier, fiche de lecture, présentation orale de travaux de groupes, études de cas, rapport de stage, note de synthèse, soutenance mémoire. Ces modalités sont transmises aux étudiants par le biais d'un livret de formation. Les règles de délivrance de crédits européens (ECTS) semblent satisfaisantes, mais le nombre total d'ECTS est de 62 ECTS, ce qui est surprenant car une année de master équivaut, en principe, à 60 ECTS. Ce point mérite d'être éclairci.</p> <p>Le jury des examens est composé d'universitaires et de professionnels extérieurs à l'Université. Son rôle est clairement exposé et s'inscrit dans le cadre de la réglementation en vigueur à l'Université de Lyon 2.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Via un cours sur la méthodologie du projet, et un projet individuel à construire, les étudiants doivent concevoir, mettre en œuvre et évaluer ce projet. Ceci vise à leur permettre d'expérimenter là où ils en sont de l'acquisition de diverses compétences (montage budget, organisation matérielle et communication par ex.), de leur posture éthique... Un carnet de bord et un livret de l'étudiant visant à valoriser les compétences acquises au cours de la formation est en cours de conception au moment de la soumission du dossier à l'HCERES. La fiche RNCP décrit brièvement les compétences attendues pour cette formation.</p>
Suivi des diplômés	<p>Une étude a été réalisée concernant 19 diplômés (ni les promotions concernées, ni les modalités de l'enquête ne sont précisées). Il ressort de cette étude que 16 étudiants ont trouvé un emploi correspondant aux débouchés professionnels affichés pour cette spécialité dont 4 à l'international (Australie, Suède, Argentine, Antilles). 3 diplômés ont poursuivi leurs études (2 en master et 1 en doctorat). L'association des étudiants et des diplômés joue un rôle dans la diffusion des offres d'emploi. Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant (84 %). Cependant, ce taux est à prendre avec précaution car il manque des données. Le suivi des diplômés mériterait d'être davantage précisé.</p> <p>Ex. de métiers investis : chargé de mission, cadres dans les RH, consultant, chargé de formation, d'insertion, cadres territoriaux...</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement mais une structure équivalente est mise en place. L'équipe pédagogique (qui comprend des universitaires et professionnels extérieurs) se réunit régulièrement (rencontres mensuelles des responsables, réunions semestrielles de l'équipe et annuelle de tous les intervenant et étudiants et tuteurs de stage). S'ajoutent à ces rencontres 4 réunions de régulation avec les étudiants. Le suivi des étudiants semble bien assuré mais rien n'est indiqué sur la coordination de cette structure.</p> <p>Deux types d'évaluation sont organisés : une évaluation de la formation (deux fois dans l'année) et une évaluation de la formation 2 ans après l'obtention du diplôme. Les résultats de ces évaluations ont permis à l'équipe pédagogique de mieux identifier le public cible de la spécialité et d'ajuster certains enseignements. Les modalités des procédures d'évaluation ne sont pas complètement présentées.</p>

Formation de formateurs aux métiers de l'enseignement et de la formation (FFMEF)

<p>Place de la recherche</p>	<p>Dans cette spécialité, la recherche est envisagée dans une perspective professionnalisante. La spécialité est adossée à plusieurs unités de recherche : l'équipe d'accueil « Education, Cultures et Politiques » (ECP) ; le laboratoire Interactions, Corpus, Apprentissage et représentation (ICAR) et l'Institut Régional de la Mère, de l'Enfant et de la Famille (IRMEF). Cet adossement donne la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de participer à des séminaires de recherche communs à la formation et aux équipes.</p> <p>Il existe une co-habilitation Lyon 2-Lyon 1 (les étudiants s'inscrivent dans l'une ou l'autre université) et un partenariat est établi avec l'IFE. Des masters proches régionalement à Clermont-Ferrand (avec qui est envisagée une coopération) et à Grenoble ; plusieurs en France.</p> <p>Un peu plus de la moitié (56 %) de l'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (EC) dont deux professeurs d'université (PU) et un maître de conférences habilité à diriger des recherches (MCF HDR). Ils assurent environ la moitié des enseignements (ce qui représente 200 heures). 20 heures sont dédiées à l'accompagnement du mémoire de recherche, ce qui ne semble pas vraiment suffisant au regard des enjeux du mémoire de recherche pour la professionnalisation des étudiants.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La spécialité a pour objectif de former des professionnels de la formation et des professionnels désirant devenir formateurs dans un contexte de forte demande : éducateurs, enseignants du public et du privé, AFPA, GRETA (elle s'adresse donc aux enseignants à l'université, aux conseillers pédagogiques, aux PEMF...). Elle bénéficie des appuis du Rectorat, des ministères de la santé, de la justice, du travail social.</p> <p>Les compétences visées sont bien décrites et les contenus pédagogiques sont liés aux activités professionnelles qui sont explicitées dans la fiche RNCP. Le souci d'accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel est affiché dès le début de la formation (plusieurs entretiens sont organisés). Cependant, l'équipe pédagogique n'est pas vraiment diversifiée (9 enseignants-chercheurs, 6 professeurs agrégés, 21 professeurs des écoles), et du coup n'est pas vraiment représentative de la variété des fonctions qui sont visées. Bien que l'enseignement (scolaire, secondaire, universitaire) constitue un espace de professionnalisation à part entière, seule une intervenante du secteur privé (pour l'anglais) est mentionnée. Cette situation est à l'image du manque d'ouverture de la spécialité sur son environnement socio-économique. A l'exception d'institutions académiques et scientifiques (Institut Français et de l'Éducation, Université de Lyon 1 et Université de Clermont-Ferrand), aucun autre partenaire n'est mentionné. Les rencontres avec les milieux professionnels non universitaires se limitent aux stages et à la soutenance des mémoires. La réflexion des métiers qui est présentée semble incomplète. Faut-il comprendre qu'une ouverture est envisagée vers les champs de la santé et du travail social ? Sachant que d'autres spécialités de cette mention se positionnent sur ces secteurs, quelle sera la spécificité de ce master ?</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Stage de 300 heures (150 heures en S1 et 150 heures en S2) sous double tutorat professionnel et universitaire (les tuteurs professionnels participent aux jurys). Il peut se dérouler sur le lieu d'exercice de l'étudiant. Si un étudiant a obtenu un congé de formation, il délocalise son stage et est invité à mener une activité dans un espace de travail différent de celui où il exerce habituellement.</p> <p>Le stage est accompagné de la construction d'une mission de formation et d'un rapport de mission « réflexif » d'une quinzaine</p>

	<p>de pages. Les stagiaires bénéficient d'un accompagnement de 24 heures pour la recherche de leur stage. Les modalités sont variées selon la situation professionnelle des étudiants.</p> <p>Le tableau des indicateurs fourni pour l'Université de Lyon montre que 100 % des étudiants ont réalisé un stage au cours de l'année 2012-2013.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>D'après les éléments qui sont fournis dans le dossier, la dimension internationale est quasi inexistante. Il est seulement spécifié que les stages à l'étranger sont possibles (un seul étudiant semble avoir été concerné pour une mission d'un mois au Laos).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le master est co-habilité avec l'Université de Lyon 1. Le recrutement concerne les professionnels justifiant d'une expérience professionnelle de cinq ans ou d'une première année de master (ou formation équivalente). Les modalités d'admission sont classiques : dossier + entretien. Les candidatures sont soumises à une commission pédagogique commune aux deux établissements placée sous la responsabilité du président de la commission pédagogique de l'Institut des Sciences et des Pratiques d'Education et de Formation (ISPEF). Le nombre des effectifs a diminué depuis la création de ce diplôme ouvert en 2011. Le nombre des inscrits est passé de 30 à 22 étudiants entre 2011 et 2014. Si la formation a perdu 1/3 de ses effectifs, les responsables de la spécialité précisent que cette baisse concerne essentiellement l'Université de Lyon 1 qui a recruté, lors de l'ouverture du diplôme, des formateurs de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). Or, avec la masterisation de l'offre de formation des ESPE, ce public s'est détourné de cette spécialité. En revanche, au niveau de l'Université de Lyon 2, les effectifs semblent se stabiliser autour de 15 étudiants. Les étudiants bénéficient d'un encadrement exceptionnel (le taux d'encadrement des enseignements est de 80 %) mais les modalités de cet accompagnement ne sont pas précisées. Aucun dispositif d'aide à l'orientation ou à la réussite n'est mis en place alors que le taux de réussite n'est pas complètement satisfaisant (60 % pour 2011 et 2012).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Articulation classique CM/TD et intégration de deux UE intégralement dispensées en ligne. 40 heures (sur les 225 heures du programme) sont dédiées à l'utilisation et à l'intégration des technologies dans la formation (scénarisation d'activités avec les TICE et utilisation pédagogique d'internet).</p> <p>L'accessibilité de la spécialité est démontrée à travers différentes mesures. Les étudiants ayant des contraintes particulières peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique dans le cadre de la mission handicap de l'Université de Lyon 2. L'emploi du temps de la formation a été conçu de manière à permettre aux étudiants de suivre les enseignements (cours le soir, mercredi après-midi, samedi matin). Le master est ouvert à la VAE, mais aucun dossier ne semble avoir été déposé à ce jour. L'enseignement de l'anglais représente un volume horaire de 20 heures mais pourrait être renforcé, d'autant que le dossier met en valeur l'expérience de l'intervenante dans le champ de la formation.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Cette spécialité dispose d'un jury unique pour l'Université de Lyon 2 et Lyon 1 qui est composé d'au moins deux enseignants-chercheurs et d'un intervenant non universitaire. Les modalités d'évaluation sont variées (contrôle continu, oral, dossier). La mission de stage fait l'objet d'un écrit réflexif de 15 pages devant mettre en avant les compétences développées lors du stage. Les étudiants élaborent et mettent en œuvre un projet de formation. Trois notes sont données pour évaluer le mémoire : Elaboration + Ecrit définitif du mémoire + Oral de soutenance.</p> <p>La validation du diplôme est soumise à la réglementation de l'Université. Des crédits européens (ECTS) sont attribués pour chaque enseignement qui compose l'unité d'enseignement (UE), ce qui donne l'impression que les étudiants valident des</p>

	enseignements et non pas des UE. Les modalités de cette attribution ne sont pas évidentes. Par exemple, le programme des enseignements indique 5 ECTS pour « Analyse du travail et analyse des pratiques » (21 heures), 3 ECTS pour « Ingénierie de la formation » (20 heures) ou encore 3 ECTS pour « Dynamique de groupes et geste des conflits » (12 heures). Cette répartition ne semble pas homogène.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun suivi de l'acquisition des compétences des étudiants n'est organisé à strictement parler, sauf la mise en place de réunions de régulation.
Suivi des diplômés	Une enquête du devenir des étudiants diplômés est réalisée un an après l'obtention de leur diplôme. L'analyse des résultats est présentée sous la forme d'une brève synthèse qui ne s'appuie sur aucune donnée chiffrée (tableau des indicateurs absent). Quelques extraits d'entretiens sont présentés dans le dossier mais l'absence de précision sur les modalités de recueil de données (nombre d'interviews...) ne facilite pas l'appréciation de cet aspect de la formation. Les responsables de la spécialité présentent la formation comme « un levier de développement professionnel » pour les diplômés qui en principe justifient tous d'une expérience de cinq ans dans le domaine des sciences humaines et sociales avant leur entrée dans ce Master. Deux enseignants diplômés auraient présenté, à l'issue de leur année universitaire, le certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur (CAPIFEMF). Si ce master constitue une bonne voie d'intégration vers les métiers de formateurs (notamment en permettant à des enseignants de se réorienter), les données qui sont présentées sont insuffisantes pour apprécier l'adéquation entre l'ambition affichée et la réalité du devenir des diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La mise en place d'un conseil de perfectionnement est prévue en 2014. Pour le moment, l'équipe pédagogique composée des intervenants de la formation se réunit deux fois par an à la fin de chaque semestre. Ces réunions ont pour objectif de définir les éventuelles actions de régulation et d'analyser les résultats de l'évaluation de la formation. Une évaluation des enseignements est organisée par le biais d'un questionnaire anonyme. Le dossier ne présente ni les résultats ni le bilan des enquêtes qui ont été menées, ce qui rend difficile l'appréciation des actions de régulation (modalités évaluatives et emploi du temps) mises en œuvre pour améliorer la qualité de la formation.

Administration des établissements éducatifs (AEE)

Place de la recherche	Cette formation est adossée à l'unité de recherche « Education, Cultures et Politiques » (ECP) de l'Institut des Sciences et des Pratiques d'Education et de Formation (ISPEF) et traite de questions en lien avec l'actualité de la recherche dans l'UR. L'équipe pédagogique comprend 6 enseignants-chercheurs (EC), spécialistes des problématiques abordées, dont 2 professeurs pour 29 étudiants inscrits en 2013. Les étudiants doivent produire un mémoire de recherche dans le cadre d'une unité d'enseignement qui représente 25 crédits européens (ECTS) sur 30 ECTS à valider au deuxième semestre. Un accompagnement méthodologique est prévu pour une durée de 18 heures, ce qui représente un volume horaire relativement faible mais qui semble compensé par les enseignements liés à la recherche qui sont dispensés au cours du premier semestre (sociologie des organisations, évaluation et pilotage du système éducatif). Tous ces éléments indiquent que la recherche occupe une place importante au sein de cette spécialité.
-----------------------	---

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La spécialité vise la formation de responsables éducatifs et scolaires sur des aspects gestionnaires et des questions sociétales vives : administration d'établissement ou service, gestion ressources humaines, relations à l'environnement incluant des questionnements sur les inégalités, la mixité, la violence à l'école, l'inclusion, le décrochage, etc. Original sur le territoire, elle intègre des professionnels pour les contenus à dispenser.</p> <p>Les contenus pédagogiques affichés dans le programme de formation sont en adéquation avec les cinq domaines de compétences visées. Cette spécialité bénéficie de l'appui du Rectorat de Lyon et ouvre au secteur associatif. La part des intervenants extérieurs à l'université est importante (elle représente 12 personnes sur 21 membres de l'équipe) pour un volume horaire de 108 heures soit 40 % du volume global de cette formation. Les fonctions occupées par les intervenants extérieurs sont en lien avec les débouchés professionnels de ce master (chef d'établissement, principal adjoint, coordonnateur pédagogique). Une réflexion sur les métiers semble développée et des forums métiers sont organisés pour faciliter l'orientation des étudiants. Cependant, l'équipe pédagogique n'indique pas dans quelle mesure ces mesures contribuent au développement du projet professionnel des étudiants.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un stage de 420 heures est prévu (soit 16 semaines). Les stages sont tous conventionnés (et validés par le responsable du master). Ce stage donne lieu à la production d'un rapport qui est articulé au mémoire professionnel.</p> <p>Le taux de stagiaires est de 100 % pour l'année 2012-2013. Une seule soutenance est organisée à laquelle le tuteur stage prend part. La liaison avec les structures qui accueillent les stagiaires est assurée par le responsable de formation. Un encadrement est aussi prévu par le responsable de formation qui organise des regroupements dont les modalités ne sont pas précisées. Si la politique des stages est tout à fait satisfaisante, l'absence d'information concernant la nature des missions exercée peut être regrettée.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Les stages à l'étranger sont encouragés et 21 heures sont dédiées à l'enseignement des langues étrangères. La spécialité accueille également des étudiants étrangers, mais le dossier ne donne aucune précision (nombre d'étudiants sortants, pays d'origine...). Le français est la langue d'enseignement. Mais aucune autre forme de partenariat n'est évoquée à l'international. Au regard des éléments fournis, la dimension internationale de cette formation n'est pas satisfaisante.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement s'effectue en plusieurs étapes : sélection sur dossier, entretiens individuels visant à apprécier la pertinence du projet, la connaissance du secteur professionnel, la disponibilité à suivre les enseignements. Les étudiants salariés peuvent bénéficier de deux années pour suivre la formation.</p> <p>Le vivier de recrutement est local (100 % des étudiants 2012-2013 étaient inscrits à l'Université de Lyon 2 l'année précédente). Il n'existe pas de dispositif d'aide à l'orientation ou à la réussite des étudiants, qui pourtant n'affiche pas un taux très satisfaisant. Le tableau des indicateurs montre que 1/3 des étudiants inscrits en 2011-2012 ont redoublé. L'amélioration du taux de réussite (admis/inscrits) (48,8 % en 2011 et 55,9 % en 2012) serait liée à une plus forte sélectivité des candidats à l'entrée du master qui parallèlement aurait conduit à une légère baisse des effectifs. Entre 2011 et 2013, le nombre d'étudiants est passé de 41 à 29 soit une baisse de 30 %. L'équipe pédagogique ne justifie pas vraiment ce choix (volonté de maintenir la qualité ? de réduire le taux d'échec ?).</p> <p>La qualification par VAE est possible mais pour le moment une seule demande a été enregistrée (depuis 2006 ?).</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les formes d'enseignement sont classiques : cours magistraux, travail individuel, travail collectif en séquences de 3 heures.</p> <p>Les étudiants peuvent s'inscrire en formation initiale, continue (en moyenne deux étudiants par an entre 2011 et 2013) ou permanente. Les étudiants salariés bénéficient d'un aménagement particulier. La place du numérique paraît faible au regard des possibilités offertes par d'autres spécialités de la mention. Au total, 6 heures d'enseignements sont prévus pour appréhender l'apport des technologies dans le domaine éducatif, ce qui n'est pas suffisant même pour un enseignement d'initiation.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont clairement présentées pour chacune des unités d'enseignements qui composent le programme de formation. Ces modalités sont variées et respectent les règles de délivrance du diplôme en vigueur à l'Université de Lyon 2 (ex. : quatre dossiers individuels, épreuves sur table de 3 heures, rapport de stage, mémoire professionnel et soutenance devant un jury).</p> <p>La répartition des crédits européens (ECTS) est tout à fait cohérente avec les objectifs de cette spécialité. Le jury d'examen est composé du responsable de formation et de trois membres de l'équipe pédagogique (deux universitaires, un non universitaire). Bien que les modalités de réunion ne soient pas précisées, les procédures d'évaluation des étudiants sont cohérentes.</p> <p>Les étudiants sont invités à évaluer les enseignements une fois par an lors d'une réunion générale. Les éléments fournis servent à la régulation des interventions et des contenus de la formation.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Un livret pédagogique semble disponible mais aucun suivi de l'acquisition des compétences n'est pour le moment organisé sauf si on considère qu'est mise en place une régulation des stages et qu'un dossier est à réaliser dans chacun des modules de l'UE3A (Politiques scolaires et responsabilités du chef d'établissement), c'est-à-dire quatre études de cas en cours de formation sur le terrain.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Une enquête par questionnaire est réalisée (les modalités ne sont pas précisées). L'analyse présentée fait référence à des données statistiques qui ne sont pas fournies dans le dossier soumis à l'HCERES. Du point de vue de l'équipe pédagogique, l'insertion professionnelle des étudiants est satisfaisante (pas de données chiffrées). Les étudiants inscrits en formation initiale trouveraient des emplois correspondant aux domaines visés par la spécialité, en particulier dans les milieux : universitaire, de l'enseignement scolaire et du secteur associatif ou dans des collectivités territoriales ; la préparation aux concours de l'Education Nationale serait un succès. La promotion 2009-2010 aurait trouvé majoritairement (pas de données chiffrées) des emplois de fonctionnaire ou de contractuels de catégorie A. Le dossier affiche un optimisme enthousiasmant pour la suite, mais l'absence de données chiffrées ne permet pas d'apprécier réellement la qualité de cette insertion.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Pas de conseil de perfectionnement mentionné. L'équipe pédagogique du master se réunit une fois par an sous la responsabilité du coordinateur du diplôme en vue d'améliorer la qualité de la formation. Cependant, les procédures d'autoévaluation ne sont pas explicitées et les analyses qui sont tirées de ce travail ne sont pas présentées dans le dossier soumis à l'HCERES. Il est difficile d'apprécier cet aspect au regard du manque d'éléments.</p>

Promotion et éducation pour la santé (PES)

<p>Place de la recherche</p>	<p>Cette spécialité est adossée à deux unités de recherche : le Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (GREPS) de l'Université de Lyon 2 et le Laboratoire d'Epidémiologie et Santé Publique de l'Université de Lyon 1. L'équipe pédagogique comprend 12 enseignants-chercheurs dont 1 maître de conférences habilité à diriger des recherches en sciences de l'éducation, 2 professeurs des universités en psychologie et 2 professeurs des universités praticiens hospitaliers (ce qui représente pratiquement la moitié des intervenants). Le volume horaire des enseignements de méthodologie de la recherche correspond à 70 heures soit 20 % des enseignements. Les étudiants doivent réaliser un mémoire professionnel respectant la démarche de recherche. La spécialité semble bien positionnée dans son environnement scientifique. Le dossier met plus en évidence les bénéfices pour l'équipe enseignante de contrats de recherche partenariale ou de financements de la recherche, que pour les étudiants qui ont la possibilité de s'initier à la recherche-action.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'objectif de la formation est de développer des compétences et des connaissances chez les étudiants se destinant à devenir concepteurs et gestionnaires de programmes de promotion et d'éducation pour la santé. Les compétences visées (planification, diagnostic, évaluation, gestion de projet...) sont très bien décrites et correspondent aux préconisations développées par l'Union Internationale de Promotion de la Santé et d'Education pour la Santé (UIPES) dans le cadre du programme « Developing Competencies and Professional Standards for Health Promotion Capacity Building in Europe » financé par l'Agence européenne pour la Santé et les Consommateurs.</p> <p>Les diplômés peuvent exercer dans des associations, des collectivités territoriales dans des services publics médicaux et sociaux. Un très grand réseau existe sur la région, que ce soit des structures hospitalières, des mutualités, des associations des organismes régionaux, des collectivités territoriales, qui proposent autant de lieux de stages mais participent également aux commissions pédagogiques de recrutement, aux jurys d'évaluation, etc.</p> <p>Les professionnels qui interviennent sont salariés ou consultants, chefs de services dans les domaines idoines.</p> <p>Deux certifications (CLES et C2i) sont proposées aux étudiants dans le cadre d'un dispositif organisé par l'Université de Lyon 2. A peu près 50 % des intervenants sont des professionnels extérieurs à l'Université et assurent des enseignements en lien avec les objectifs professionnels affichés pour cette spécialité. La spécialité semble très bien insérée dans son environnement socio-économique. Le dossier présente un réseau de professionnels important qui comprend une quarantaine de structures et établissements de santé regroupées dans six catégories : associations, organismes régionaux et nationaux, structures hospitalières, collectivités territoriales, mutualités, organismes étrangers. Les relations partenariales semblent pleinement profiter aux étudiants qui trouvent des stages dans des structures en lien avec leur domaine de professionnalisation et qui peuvent rencontrer des consultants ou encore des chefs de projets en santé.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La spécialité prévoit deux stages conventionnés et obligatoires au cours du deuxième semestre : un stage d'observation d'une semaine en santé communautaire et un stage de quatre mois qui consiste à développer un projet de promotion et/ou d'éducation pour la santé. La part du stage est importante et représente un total de crédits européens de 30 ECTS. Le taux de stagiaires est de 100 % (huit en 2012-2013). Le dossier indique que les partenariats</p>

	<p>dont bénéficie la spécialité profitent aux étudiants qui peuvent réaliser leur stage au sein de ces structures. La qualité des stages constitue une priorité pour le responsable de formation qui vérifie la nature des missions. Les étudiants doivent produire à l'issue de leur stage long un mémoire professionnel d'environ 80 pages (hors bibliographie et annexes) respectant des critères d'évaluation (ex. cadre de référence, concepts, données, méthodologie, discussion...) proches de ceux élaborés pour un mémoire de recherche. Le stage court donne lieu à un compte-rendu voire à une réponse à un appel à projet. Des soutenances orales, à l'issue des deux stages, sont prévues devant un jury composé d'universitaires et de professionnels extérieurs à l'université. Des séances de regroupements avec les étudiants et un suivi des stagiaires sont organisés par la coordinatrice pédagogique du diplôme. Les étudiants qui le souhaitent peuvent solliciter le bureau d'aide à l'appui de l'insertion professionnelle (BAIP) de l'Université de Lyon 2.</p> <p>Des critères d'évaluation très stricts et nombreux sont fournis. Le stagiaire est suivi, accompagné au plan collectif (lors de regroupements) et au plan individuel.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La dimension internationale est présentée comme un des points d'amélioration pour cette spécialité. Il n'existe, pour le moment, aucun partenariat international avec des établissements d'enseignement supérieur et pas d'intervenants étrangers dans le diplôme. Deux étudiants étrangers sont accueillis chaque année mais le dossier ne précise ni l'origine ni la période concernée. Un enseignement en anglais devrait être développé (en partenariat avec l'Université de Lyon 1).</p> <p>Accueil d'un ou deux étudiants étrangers via Campus France. Un projet de mise à distance de cette spécialité permettra de développer l'entrée d'étudiants étrangers dans ce diplôme.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La procédure de recrutement pour cette spécialité est classique : dossier suivi d'un entretien. Le recrutement est féminin (tous les étudiants inscrits sont des femmes) et endogène (70 % proviennent de l'Université de Lyon 2 dont 1/3 de l'Institut de Psychologie). Un dispositif de mise à niveau est prévu pour l'enseignement des Méthodes de base en épidémiologie (UE Santé publique) : 2 jours (14 heures). Des réorientations sont possibles vers d'autres masters si le jury d'admission pense que le profil du candidat n'est pas en adéquation avec les attentes de la formation et de son projet professionnel.</p> <p>Une baisse des inscriptions est enregistrée dans la période 2011-2013. Le nombre des effectifs est passé de 15 à 11 étudiants d'après le tableau des indicateurs, mais ce chiffre ne semble pas tenir compte des effectifs inscrits à l'Université de Lyon 1 (l'équipe pédagogique signale que la moitié des étudiants sont à l'Université de Lyon 1 mais ne dit rien sur la baisse des effectifs qu'elle considère « stable »). Ce point n'est pas très clair. Il n'existe pas de passerelle pour le moment, mais des enseignements sont mutualisés avec la deuxième année du master 2 <i>Action santé publique</i> de l'Université de Lyon 1.</p> <p>Une véritable politique d'accompagnement semble développée. Différentes actions sont mises en œuvre pour favoriser la réussite et l'orientation des étudiants (aide à la recherche de stage, aide à la définition du thème du mémoire, forum des métiers, réunions d'information, entretien individuels). Le taux de réussite a d'ailleurs augmenté entre 2011 et 2013 (il est passé de 60 % à 71,4 %).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Cette spécialité accueille des étudiants en formation initiale, continue ou permanente. La part des étudiants en formation initiale est plus importante (elle représente 72,5 % des effectifs sur la période 2011-2013). Les étudiants ayant des contraintes particulières bénéficient d'un dispositif spécifique (Régime Spécial d'Études) organisé par l'Université de Lyon 2. Le dossier indique</p>

	<p>que le nombre d'étudiants concernés par ce régime n'est pas connu. Les étudiants salariés peuvent réaliser leur stage sur leur lieu de travail et bénéficier d'un étalement de la formation sur deux ans. La formation est ouverte à la VAE mais aucune demande ne semble avoir été soumise à ce jour.</p> <p>Une certification en anglais (TOEIC, CLES 2) est envisagée avec l'Université de Lyon 1, mais pour le moment seul l'enseignement de l'anglais est dispensé (le volume horaire n'est pas précisé, l'anglais fait partie de l'unité d'enseignement - UE « Méthodologies de base » qui comprend 63 heures). L'usage des outils numériques est favorisé par l'utilisation de deux plateformes mises à disposition par l'Université de Lyon 1 (Spirale) et l'Université de Lyon 2 (Bureau virtuel) ainsi que la réalisation de projets prévus dans le cadre de l'UE « Gestion de projet de santé ». L'équipe pédagogique prévoit de développer une modalité à distance pour la spécialité <i>Promotion et éducation pour la santé</i> via le campus Forse (en Sciences de l'éducation) et en partenariat avec le CNED et l'Université de Rouen. L'ouverture de cette nouvelle modalité est fixée à la rentrée 2015.</p> <p>Il y a 5 UE dont l'enseignement se déroule au semestre 3, mais cette 2nde année de master ne mutualise pas avec d'autres enseignements d'autres formations de Lyon2. En revanche, il existe des mutualisations avec le master <i>Santé publique</i> de Lyon1 : 1 UE + 1 module se déroulent pour le master <i>PES</i> à Lyon 1 et 2 UE se déroulent à Lyon2 avec le master <i>Santé publique</i>. Il y a environ 50 % de mutualisations. Un rapprochement fusion-habilitation (sic) est envisagé.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Cette spécialité dispose d'un jury unique pour l'Université de Lyon 2 et Lyon 1 qui est composé d'au moins deux enseignants-chercheurs et d'un intervenant non universitaire. Les modalités d'évaluation sont variées (contrôle continu, oral, dossier) pour une seule session d'examen. La validation du diplôme est soumise à la réglementation de l'Université. Des crédits européens (ECTS) sont attribués pour chaque enseignement qui compose l'unité d'enseignement (UE), ce qui donne l'impression que les étudiants valident des enseignements et non pas des UE. Les modalités de cette attribution ne sont pas évidentes. Par exemple, le programme des enseignements indique 5 ECTS pour « Analyse du travail et analyse des pratiques » (21 heures), 3 ECTS pour « Ingénierie de la formation » (20 heures) ou encore 3 ECTS pour « Dynamique de groupes et geste des conflits » (12 heures). Cette répartition ne semble pas homogène.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>L'étude de la création d'un portfolio est envisagée. Le suivi de l'acquisition des compétences des étudiants n'est pas organisé mais la mise en place d'un portfolio des compétences est prévue en vue de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. Un livret de l'étudiant est distribué chaque année.</p>
Suivi des diplômés	<p>Une enquête est réalisée tous les ans auprès des diplômés de la spécialité. Cette étude permet de compléter le travail réalisé par les services centraux de l'Université de Lyon 2. Toutefois, Les données chiffrées dans l'annexe correspondant au diplôme (11 étudiants en 2013) divergent de celle transmises dans la fiche spécialité qui annonce une trentaine d'effectif (1/2 Lyon1, 1/2 Lyon2).</p> <p>Les diplômés sont suivis chaque année par la coordinatrice du diplôme et intègrent des emplois dans des collectivités ou profitent d'une promotion dans le lieu dans lequel ils exercent déjà.</p> <p>Le dossier présente une brève synthèse qui distingue les diplômés de la formation initiale et continue. Il semblerait que ce Master favorise les promotions des salariés qui ont suivi la formation (poste de direction, chargé de projet) ainsi que l'insertion des étudiants dans les milieux professionnels de l'association, les collectivités territoriales, les institutions gouvernementales voire</p>

	<p>les organisations non gouvernementales. Cependant, cette analyse du devenir des diplômés est incomplète car il manque de nombreuses informations telles que les taux de réponse, les taux d'insertion, la période concernée ou encore les modalités de l'enquête.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement mais des réunions d'équipes sont organisées à la fin de chaque semestre (trois réunions des responsables d'unités d'enseignement - rentrée, janvier, mai -, deux réunions avec tous les intervenants). Ces réunions visent à faire le bilan de la formation et envisager les perspectives d'évolution pour la spécialité. L'évaluation des enseignements est organisée par la coordinatrice pédagogique du diplôme à l'issue des examens du premier semestre sous la forme d'une évaluation écrite (anonyme) et un entretien de groupe. Si les résultats et les modalités de cette évaluation ne sont pas davantage précisés (nombre de participants), celle-ci a débouché sur le développement de plusieurs actions visant à améliorer la qualité de la formation (ex. renforcement méthodologique, organisation de journées thématiques, session de remise à niveau). L'autoévaluation est réalisée en partenariat avec les membres impliqués de l'Université de Lyon 1. Malgré l'absence de quelques données notamment chiffrées, tout laisse penser dans ce dossier que les procédures d'évaluation sont satisfaisantes.</p>

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Mention Master Science de l’Education

Mutualisations :

Une des constatations importantes de l’évaluation qui concerne tous les masters, était le manque de mutualisation des enseignements. Ce point a été grandement corrigé avec la nouvelle maquette. Un effort important de mutualisation a été fourni, et celui-ci concerne tous les masters. Le risque de redondance dans les masters qui a été pointé lors de l’évaluation, est ainsi évité avec la nouvelle plaquette. Nous avons bien pris en compte la multiplicité des masters liés à la formation pour adulte, et nous avons corrigé cette redondance en passant de 3 masters à 1 parcours. Cette mutualisation concerne aussi la coopération régionale. En effet, avec la nouvelle maquette, la coopération avec l’UFR SHS de l’Université de St Etienne qui pilote l’option Enfance et Jeunesse (EJ) du parcours 2 est effective.

Le problème de La multiplication des options sur l’ancienne maquette, qui rendait la gestion des formations compliqué et couteuse, a été complètement corrigé. La nouvelle maquette a été pensée avec quatre parcours qui incluent les principaux champs professionnels des métiers des sciences de l’éducation, et bien sûr le champ de la recherche. Cela a été en partie possible grâce à une réflexion poussée de la mutualisation.

Professionalisation :

L’évaluation notait que l’offre de master ne couvrait pas tous les champs en sciences de l’éducation, même si celle-ci est variée. Cependant, il faut noter que même si il n’y a pas de master spécifique en direction de certains champs, comme le droit de l’éducation et coopération internationale, ces champs sont tout de même abordés, et c’est lors des stages que les étudiants peuvent davantage les

investir, exemple de stage à handicap international, la Croix-Rouge et aussi la protection de l'enfance.

La professionnalisation, le monde sociaux-économique seront plus investis, les différents parcours du master mention « sciences de l'éducation » débutant dès le Master 1 (cela concerne tous les parcours, y compris le parcours « Recherche ») : 1°/ Le Master Situation de Handicap et éducation inclusive, a déjà réorienté ses objectifs de formation pour correspondre à la réalité du marché de l'emploi, il forme des référents handicap en entreprise. Et son intitulé : « *Formation de référents handicap* » affiche clairement ses nouveaux objectifs de formation. 2°/ Une réorientation pour l'ouverture du Master « Recherche » à l'activité sociaux-économique se traduit dans la nouvelle maquette par une réorientation vers l'expertise en éducation et en formation, et par la volonté de développer les contrats CIFRE pour les futurs doctorants. Des stages financés sont déjà actuellement proposés à nos étudiants en masters professionnels (par exemple sur des projets commandités par l'ARS, ou des stages avec des financements INSERM, etc. avec des perspectives d'insertion professionnelles à terme. Il s'agit donc de développer également cette dynamique dans le parcours « Expertise et recherche en éducation et en formation »).

La nécessité de développer la relation avec le monde professionnel est une problématique que l'ISPEF a intégrée depuis longtemps et qui a présidé à la mise en œuvre de nombreuses démarches et événements depuis plusieurs années : un forum des métiers, des journées-rencontres avec les tuteurs de stage, les enseignants et les étudiants, l'implication des acteurs socio-économiques dans la formation, etc. Cette implication est importante car ils participent activement à la formation (pour rappel : leurs interventions couvrent en moyenne 40% du volume horaire en Master 2), mais aussi en tant que tuteurs, et Jurys de soutenance de mémoire, ils sont ainsi évaluateurs des travaux des étudiants. Et certains sont membres du conseil de l'ISPEF. Leur expertise professionnelle est aussi sollicitée par l'équipe pédagogique pour l'identification des besoins en formation et leur évolution. Ces dispositifs ont permis de maintenir une offre de formation riche et pertinente. C'est ainsi que le comité a pu noter dans son rapport (page 5) parmi les points forts des formations « ISPEF » : « *La diversité des masters et la capacité de leurs responsables à s'adapter aux flux, aux réformes, aux besoins professionnels. Les masters se dotent de professionnels-enseignants. Masters innovants et rares.* ».

Enfin, les actions de coopération concernant le master recherche sont un point que nous souhaitons développer à l'ISPE, une réflexion est en cours avec certains professionnels comme *Bio force*.

Internationalisation :

Les rapports sur l'évaluation de la Licence et des Masters « Sciences de l'éducation » notaient une ouverture internationale et une mobilité enseignante et étudiante) structurer et à développer. Il convient donc de rappeler ici l'existence des accords ERASMUS/ ISPEF Lyon 2 avec 17 universités européennes et hors Europe, les accords spécifiques ISPEF contractés avec 12 universités (ex. des universités canadiennes dans le cadre des programmes CREPUG et ORA, et chinoises (universités de Shangaï, Pékin, etc.).

Au niveau Masters, les Masters « Promotion et éducation pour la santé » et « Recherche en éducation » accueillent chacun 2 à 3 étudiants étrangers par an : soit, issus du campus France (généralement, étudiants de pays d'Afrique subsaharienne : Mali, Burkina-Faso, Sénégal, ...) ; soit, de parcours plus personnels : Canada, Pologne, Italie, Brésil, etc.

Par ailleurs, 1/8 environ des étudiants font chaque année leur stage long à l'étranger : soit dans leur pays d'origine dans des organismes locaux, soit via des organisations internationales, type ONG, OMS, etc. en Suisse, Canada, Roumanie, etc.

Innovation pédagogique et numérique :

Le comité note que l'intégration des TICE dans les contenus des enseignants est à préciser. Nos lecteurs devront se rappeler de l'existence du campus FORSE qui offre la possibilité aux étudiants de LYON 2 de préparer à distance (par une convention signée avec le CNED et l'Université de Rouen) les diplômes de Licence et Masters Sciences de l'éducation, M2 Pro ICF et MARDIF. La forte attractivité internationale, et pour les étudiants en formation continue devant conserver leur activité professionnelle à temps plein durant leur formation, sont des qualités importantes de ce dispositif.

Par ailleurs, il faut noter que l'intégration de l'enseignement des TICE introduit en Licence dans les UE transversales de la nouvelle maquette rend évidemment ces enseignements plus visibles, et qu'en outre, à l'ISPEF, l'enseignement des *TIC* appliquées au champ de l'enseignement et de l'éducation se

poursuit en M1 et M2. Ce vecteur de l'enseignement et de la formation étant un facteur de professionnalisation important pour nos étudiants.

Directeur ou Doyen de la composante

Jean-Luc MAYAUD

Président de l'Université Lyon 2